

Brest, le 15 octobre 2010

Communiqué de Presse

D'excellents résultats d'insertion professionnelle pour les étudiants de l'UBO

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche vient de publier les résultats de l'enquête réalisée, fin 2009, sur l'insertion des diplômés de Master 30 mois après la fin de leurs cursus. L'UBO confirme ainsi ses propres données déjà très encourageantes. Des chiffres qui viennent conforter la politique de l'établissement mise en place depuis quelques années pour mieux accompagner les étudiants vers l'emploi.

L'UBO apparaît comme la seconde université bretonne en Sciences, Technologie et Santé (avec un taux de 94,5 % et une 12^{ème} place au tableau) derrière l'UBS (96,7 %) – aux effectifs, dans ce domaine, nettement inférieurs – et devant l'université de Rennes 1 (93,3 %). Dans les disciplines littéraires, l'UBO se distingue particulièrement, étant classée 6^{ème} université en Arts, Lettres et Langues (avec un taux de 90 % soit plus de 3 points au dessus de la moyenne nationale) et se plaçant première université bretonne en Sciences Humaines et Sociales (avec un taux de 90,2 %). En Droit, Economie et Gestion (94,1 %, 11^{ème} place), l'UBO se situe 2 points au dessus de la moyenne nationale.

Ces chiffres, corrélés à ceux parus il y a quelques mois sur la réussite des étudiants de licence – dans laquelle l'université apparaissait comme la première université bretonne et la 7^{ème} université française – démontrent que l'UBO est avant tout une université performante qui a sa place parmi les premières universités françaises en matière de réussite et d'excellence.

Notons que le Ministère a établi un classement général de toutes les universités où l'UBO apparaît 11^{ème} avec un taux de 93,2 %. Le Président de l'UBO, Pascal Olivard, estime que « si le classement par domaine de formation est pertinent, un classement global de toutes les universités ne l'est absolument pas ! Le Ministère compare ce qui n'est pas comparable. Je me suis pourtant battu auprès de notre tutelle pour que ce classement ne voit pas le jour ». Les 86 universités françaises se répartissent en trois catégories : les universités à dominante scientifique, les universités de sciences humaines et les établissements pluridisciplinaires. Les premières sont nettement avantagées par un tel classement empêchant toute comparaison avec les secondes. Enfin, les universités pluridisciplinaires, telle que l'UBO, s'en retrouvent largement pénalisées.

Sans attendre l'enquête du MESR, l'UBO publie depuis 2 ans les résultats de l'insertion professionnelle de chacun de ses diplômés sur son site www.univ-brest.fr rubrique formations. L'UBO a alors fait le choix d'indiquer, en sus, le pourcentage d'étudiants en poursuites d'études (qui ne sont pas comptabilisés par l'enquête du Ministère).

Contact :
Sylvain Broussard – 06 75 21 36 29